

Séance de l'assemblée Délibérante du 25 septembre 2019

Délibération n°23/2019

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi dix-neuf septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni à 18 heures, le mercredi vingt-cinq septembre deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

Jean-Pierre BUCHE
Gilles PETEL
Bénédicte HEALY

Jean-François DEMERE
Françoise BERNARD
Gérard BRANLARD

Titulaires excusés :

Pascal BRUHAT
Danien SALLES

Claude DELETANG
Roland BLANCHET

Suppléants présents :

Pierre DUPECHER, représente Pascal BRUHAT

Suppléants excusés :

Hélène FEDERSPIEL
Sylvie ARDOUREL
René GUÉLON
Claude AUBIER
Fabienne LANGUILLE

Gérard BLANCHAMP
Olivier DUMAS
Colette HENRION
Gérard GUILLAUME

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	6	1	0	4	7	7	0	0

Objet : Demande de subvention LEADER
« Recrutement d'un chargé de mission 2019-2020 »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°5/2018 du 7 février 2018 demandant une subvention à hauteur de 80% dans le cadre du programme Leader pour le financement du poste « *Chargé de mission Ecopôle du Val d'Allier 2017-2018* »

Vu la délibération n°19/2018 du 11 avril 2018 demandant une subvention à hauteur de 75% dans le cadre du programme Leader pour le financement du poste « Chargé de mission *Ecopôle du Val d'Allier 2018-2019* »,

Le Président rappelle que le SEAT bénéficie de fonds LEADER pour trois années consécutives afin de financer l'animation du projet de l'Ecopôle du Val d'Allier. Le Président propose de déposer pour la dernière année un dossier de demande de subvention auprès du Grand Clermont au titre du LEADER 2014-2020 pour le financement de l'opération : « *Ecopôle du Val d'Allier – Recrutement d'un chargé de mission pour l'année 2019-2020* » respectant le plan de financement suivant :

Dépenses		Recette	
Types de dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Dépenses matérielles	641,65	LEADER (70%)	55 412,98
Achat de matériel informatique (vidéo projecteur 416,66€HT, imprimante 224,99€HT)	641,65	Autofinancement (30%)	23 748,42
Dépenses immatérielles	78 519,75		
Frais de salaires (poste de chargé de mission Ecopôle, poste de chargé d'animation et de communication, stagiaire événementiel)	67 669,35		
Dépenses indirectes	10 150,40		
Frais de repas et d'hébergement	700,00		
Coût global de l'opération	79 161,40		79 161,40

Le Président explique que le SEAT devra prendre en charge, par un autofinancement, tous les surcoûts éventuels non prévus dans le plan de financement ci-dessus.

Après exposé et délibération, sur proposition du Président, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **De demander** une subvention à hauteur de 70% dans le cadre du programme Leader pour le financement de l'opération « *Ecopôle du Val d'Allier – Recrutement d'un chargé de mission pour l'année 2019-2020* » suivant le plan de financement ci-dessus,
- **D'approuver** la prise en charge par un autofinancement des éventuels surcoûts de l'opération,
- **De donner** mandat au Président pour signer tous documents liés aux présentes décisions,
- **De charger** Monsieur Jean-Pierre Buche, en qualité de Président, de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE



Syndicat d'études et d'Aménagement Touristique

3 Place Onslow 63 800 Pérignat-ès-Allier / Tel : 04 73 78 96 83 / seat63@outlook.fr / Ecopole Val d'Allier